

L'économie sera-t-elle encore dirigée ?

Penser l'avenir du pacte social élaboré après-guerre suppose de s'interroger sur trois dimensions. Comprendre les nouveaux rapports entre forces économiques et lien social, implique de questionner les nouvelles formes de rapport salarial; élaborer un projet politique ne peut se faire sans réfléchir sur la transformation des institutions tant privées que publiques; enfin, on ne peut envisager de sortir de la crise des représentations sans élaborer une culture économique contemporaine.

PAR PIERRE REMAN ET PIERRE-PAUL VAN GEHUCHTEN

L'une des questions centrales formulées lors du lancement de La Revue Nouvelle en 1945 fut radicale dans sa simplicité: «L'économie sera-t-elle dirigée par les trusts ou par l'État ?»

De la sorte s'est inauguré un questionnement sur les grands clivages idéologiques du temps et sur la problématique naissance de l'État social dont les grands piliers sont un système ambitieux de sécurité sociale, un mode de décision contractuel complétant le mode de décision légal-parlementaire et un développement de fonctions collectives dans des domaines clés comme la santé ou l'enseignement.

À l'époque, les objectifs étaient assez clairs : il s'agissait de libérer le sol de l'occupant, de reconstruire le pays c'est-à-dire non seulement ses infrastructures mais une certaine conception de la société et de l'intérêt général. Développer l'économie, partager les fruits de la croissance et intégrer la classe ouvrière à la vie du pays constituèrent les lignes de force d'un grand compromis ou pacte social dont les finalités furent mises en œuvre et développées pendant plus de trente ans. L'interdépendance entre des logiques économiques et des logiques sociales allait s'avérer être un puissant instrument de transformation et de modernisation de la société. Cette interdépendance ne signifie pas que l'économie recouvrit une matière où la décision fut contractuelle ou partagée entre le secteur public et le secteur privé. La direction de l'économie resta principalement dans les mains du secteur privé mais elle ne put orienter ses actions qu'à l'intérieur d'un système qu'on a défini à postériori comme un modèle de modernisation industrielle «qui n'a pu se réaliser que parce qu'il a été alimenté, appuyé, légitimé par un contrat social qui était celui de l'État dit «protecteur¹».

La Revue Nouvelle, pendant cinquante ans, a analysé les changements, proposé ses commentaires et analyses, suscité le débat. L'anniversaire que l'on célèbre n'est pas pour elle l'occasion d'un regard nostalgique invoquant les mânes du pacte social. Plutôt l'occasion tout à la fois d'une continuité et d'un renouvellement.

CONTINUITÉ

Continuité : la question de la direction de l'économie se pose-t-elle, peut-elle encore être posée ?

Elle doit être posée même si on constate un décalage ou une déconnexion de plus en plus importante entre des espaces et des logiques concernant la décision économique des acteurs privés, lesquels deviennent de plus en plus transnationaux et les espaces et les logiques de la décision socio-politiques qui s'inscrivent dans les limites des frontières des États. Si on quitte un modèle d'articulation entre l'économie et le social et plus précisément un modèle où l'économie se fondait dans le social en un mouvement de croissance, de modernisation, et d'intégration, vers quel autre modèle s'orienté-t-on ? En d'autres termes, dans quel social la direction de l'économie désire-t-elle se fonder ? Ce sera une des questions que La Revue Nouvelle posera de façon inlassable. On a l'impression qu'une seule logique économique s'impose : celle du démantèlement des mécanismes qui ont construit la protection sociale, les mécanismes de redistribution des revenus et le système des relations collectives, et ceci au nom d'une conception purement guerrière de l'intérêt général : il faut être compétitif pour gagner des parts de marché. Et comme dans toutes les guerres, on diabolise l'adversaire, ici en l'occurrence les «nouveaux pays industrialisés» qui bénéficient des délocalisations dont feraient les frais les pays de vieille industrialisation. On rationne et on crée un climat de rareté alors que la richesse continue à croître, on implique et on mobilise les plus forts et on démobilise, fragilise et désaffilie les plus faibles. Cette nouvelle conception de la modernisation par la flexibilité est en porte-à-faux avec l'idéal d'égalité et d'intégration auquel on faisait référence jusqu'il y a peu. Terrain propice au retour d'une certaine moralisation de la compassion ou de l'assistance. Comment ne pas recevoir, dans ce contexte, la référence à la responsabilité sociale de décideurs économiques comme un vœu pieux, pire comme un simulacre plutôt que signe d'une volonté de d'articuler l'économie et le social comme méthode d'action pour faire face des enjeux sociaux, économiques et écologiques qui ont pourtant la même importance que ceux qui ont été à la base des pactes sociaux de l'après-guerre.

RENOUVELLEMENT

Si la question fait encore sens, c'est en tout cas dans le contexte d'un monde profondément transformé dans ses institutions, ses représentations culturelles et ses connaissances. L'énigme du monde d'aujourd'hui n'est pas celle du monde à reconstruire comme en 1945. Contribuer, à notre mesure, à éclairer l'énigme est le travail primordial de la revue. À cet effet, nous proposons, pour les mois et les années qui viennent, de témoigner de notre intérêt renouvelé à la question de la direction de l'économie en déployant trois pistes de travail. La première concerne le rapport salarial, la seconde les institutions et la troisième la culture économique.

¹ R. Petrella, «Histoire et réalités des fonctions collectives», communication au dixième Congrès des économistes belges de langue française, dans *Les fonctions collectives dans une économie de marché*, C.I.F.O.P., novembre 1992.

LES ENTREPRISES

Tout d'abord, c'est d'une transformation profonde de ce qu'on appelle le «rapport salarial fordiste», qui n'est rien d'autre que l'articulation entre une croissance économique stimulée par les progrès technologiques et la division du travail, l'augmentation et la redistribution des gains de productivité sous forme de salaires directs et indirects et le développement de la consommation et des investissements. Comme l'indique justement Benjamin Coriat, «l'ouverture internationale des marchés, la montée de la différenciation dans la concurrence, et l'émergence de la nouvelle trajectoire technologique ont en effet rompu les "cercles vertueux fordien" et les modalités particulières par lesquelles ils s'auto-entretenaient²». Concrètement Coriat fait référence à l'épuisement des principes tayloriens d'organisation du travail et de la production et à la montée des formes de concurrence nouvelles basées non plus tant sur la faiblesse des coûts d'une production standardisée que sur la capacité à s'adapter à des demandes diverses et changeantes par une politique de différenciation et de qualité des produits. Les conséquences de ces changements ne sont pas minces et elles touchent les processus de production rendus de plus en plus flexibles et les formes d'organisation du travail visant à impliquer et à mobiliser les travailleurs les plus compétents quitte à se débarrasser des autres par la sous-traitance, la prépension ou simplement par la mise en chômage.

Les résultats des dernières conventions sectorielles en Belgique illustrent bien ce mouvement d'implication et d'exclusion facilité par la prépension comme modalité d'accompagnement social. Les jeux ne sont pourtant pas faits et l'on voit bien différentes options diviser les acteurs sociaux entre eux mais aussi à l'intérieur d'eux-mêmes que ce soit sur la flexibilité et l'organisation du travail, sur la formation, les revenus et la redistribution des gains de productivité.

Questionner la direction de l'économie sur les nouvelles formes de rapport salarial constitue une obligation si l'on veut comprendre le passage d'une époque révolue à cette autre qui est en train de se jouer. Dans *La Revue Nouvelle*, nous avons souvent braqué les projecteurs sur la dualisation de la société, ses conséquences en termes d'exclusion sociale et de pauvreté, sur les nouvelles formes de rapports sociaux qu'elle génère, les idéologies néo-libérales et autres qu'elle charriait. Il faut maintenant, comme l'indique justement Robert Castel, «remonter de l'exclusion à la vulnérabilité, qui précède l'exclusion et plus en amont, au foyer même de la vie sociale, dans l'entreprise, où des politiques se mettent en place qui déclenchent cette onde de choc qui, par l'intermédiaire de la flexibilisation et de la précarisation du travail, en bout de course, mène à l'exclusion³».

LES INSTITUTIONS

Simultanément, c'est aussi à une profonde transformation des institutions tant publiques que privées que l'on assiste. Elles aussi sont confrontées au phénomène d'internationalisation et les politiques économiques ne peuvent plus se penser que dans ce cadre. Cependant, ce changement de contexte ne doit pas nous empêcher de questionner les institutions nationales ou régionales dont la plupart ont été créées pour éclairer

² B. Coriat, «Post-fordisme : quelles perspectives pour l'évolution du rapport salarial», *Problèmes économiques*, 30 août 1989.

³ R. Castel, «L'avènement d'un individualisme négatif», *Magazine littéraire*, juillet-août 1995.

CINQUANTE ANS, REBONDIR

et arbitrer les décisions, impulser le changement, ouvrir des possibilités d'innovations.

À la suite de Bernard Manin⁴, l'on peut dire que les compromis sociaux-démocrates renvoient tout autant aux contenus et aux enjeux de la décision qu'aux formes de gouvernement qu'ils supposent. Conseil national du travail, Conseil central de l'économie, Conseil général de la sécurité sociale, toutes ces institutions quoique de nature diverse ont été des lieux importants de création d'une démocratie sociale, c'est-à-dire des lieux de représentation de groupes sociaux et de limitation de la «souveraineté» patronale dans la sphère de l'économie privée. La question est de savoir si ces institutions qui se sont maintenues et ont résisté face à leur mise en cause par le courant néo-libéral qui les considérait comme des lieux de détournement de la démocratie au profit de lobbies ou de corporations, seront des lieux de vie ou l'articulation entre l'économique et le social permettra d'élaborer des projets collectifs et des méthodes de régulation de l'économie qui seront autre chose que de simples adaptations à l'économie mondiale. C'est le rôle des institutions de permettre la concertation ou la négociation entre des logiques économiques et des logiques qui touchent à la cohésion sociale et à l'exercice de la démocratie. Elles méritent qu'on leur adresse nos interrogations et questions.

UNE CULTURE ÉCONOMIQUE CONTEMPORAINE

Enfin, c'est très largement la galaxie des disciplines de l'économie qui devient mystérieuse, opaque pour la plupart des citoyens qui n'en perçoivent qu'une expression : les contraintes d'une économie de la compétitivité. C'est un fait qu'au cours des cinquante dernières années, le paysage des connaissances économiques s'est profondément spécialisé, développé et renouvelé. L'une de nos préoccupations sera de contribuer à donner l'écho de ce que serait une culture économique de notre temps. Économie industrielle, économie financière, économie positive : comment s'articulent ces spécialisations et quel est l'état qui caractérise la «communauté scientifique» des économistes d'aujourd'hui ? Mettent-ils en évidence les profondes transformations que connaît le système économique, proposent-ils différentes représentations des changements en cours, ouvrent-ils des choix à la décision politique, acceptent-ils un questionnement culturel sur leur discipline ou sont-ils pour la plupart d'entre eux prisonniers du discours cynique et conformiste de «la nécessaire adaptation au marché mondial»?

Notre société a besoin de concepts nouveaux pour désigner les mutations en cours et permettre au débat de s'enclencher, de murir, de produire les conditions des conflits et des compromis. Le moment est venu de transformer notre vision du travail, de la formation, de l'environnement, de l'efficacité... Des perspectives prometteuses existent déjà en matière de calculs économiques collectifs, nous dit Henri Bartoli⁵, mais «nous ne disposons pas encore des informations qui nous permettraient de bien compter et de donner au principe d'économicité sa plénitude de sens : la satisfaction maximale des besoins, et d'abord de ceux des plus défavorisés, aux moindres couts matériels, financiers et humains».

Ces trois pistes de travail appellent chacune des investigations. Pas de compréhension

⁴ B. Manin et A. Bergougnyoux, *Le régime social-démocrate*, P.U.F., 1989.

CINQUANTE ANS, REBONDIR

possible des rapports nouveaux qui se jouent entre forces économiques et liens sociaux sans approfondissement des questions économiques qui concernent l'évolution du rapport salarial. Pas d'organisation d'un projet politique, avec les hiérarchies que celui-ci requiert sans compréhension des enjeux liés aux institutions. Pas de sortie d'une crise des représentations sans rudiments d'une culture économique, si l'on entend par cela une compréhension élargie des différents modèles qui se partagent la suprématie des représentations actuellement en vogue.

Pierre Reman et Pierre-Paul Van Gehuchten

⁵ H. Bartoli, «Contre la dissociation de l'économie et du social», *Partage*, janvier-février 1990.